

Transition écologique : s'informer, participer



Réchauffement climatique, épuisement des ressources, extinctions des espèces... l'activité humaine a des conséquences graves sur la planète. Il est urgent d'adopter des modes de vie plus sobres et d'agir pour l'environnement. C'est tout l'enjeu de la transition écologique.

OBJECTIF DE L'ACCORD DE PARIS



↳ Limiter le réchauffement climatique à 2°C (idéalement à 1,5 °C) d'ici 2100

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DES CHANGEMENTS À DIVERS NIVEAUX



- Développement de l'agriculture biologique
- Promotion des énergies renouvelables
- Protection de la biodiversité
- ...

DES GESTES SIMPLES POUR L'ENVIRONNEMENT



- ✓ Économiser l'eau
- ✓ Réduire sa consommation d'électricité
- ✓ Acheter des produits locaux
- ✓ Privilégier le vélo, le train, le métro...

État des lieux

Une planète en état d'alerte ■ ■ ■ ■

Multiplication des catastrophes naturelles, biodiversité menacée, pollution... les signes qui montrent que notre planète est à bout de souffle sont nombreux. Les données des scientifiques sont alarmantes.

■ Réchauffement climatique

Épisodes caniculaires, fonte des glaciers, élévation du niveau des mers... la Terre se réchauffe. Bien que les changements de climat soient un phénomène naturel, ils sont amplifiés depuis la fin du 19^e siècle par l'activité humaine. L'industrialisation, le développement des transports, les besoins croissants en énergie et la déforestation favorisent l'effet de serre.

Parce qu'il permet à la Terre de retenir la chaleur du soleil dans l'atmosphère et rend l'environnement viable, le phénomène « d'effet de serre » est

naturel est nécessaire. Mais s'il devient trop important, comme c'est actuellement le cas, il engendre une augmentation de la température sur la surface terrestre qui devient dangereuse.

Les principaux gaz responsables de l'effet de serre sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone (l'industrie en produit beaucoup) et le méthane (qui se dégage par exemple des marécages et des rizières).

Tous les scénarios potentiels d'émissions prévoient une augmentation des concentrations de CO₂, une élévation de la température moyenne mondiale et

du niveau de la mer au cours du XXI^e siècle. Sans un changement de nos activités industrielles et de notre modèle de consommation la température de la Terre risque d'augmenter de 3°C en moyenne d'ici 2100, un scénario catastrophe.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'infos, consultez notre sélection de sites de référence.
Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Menaces pour la biodiversité

La biodiversité, ou diversité biologique, représente l'ensemble des organismes vivants présents sur Terre et la façon dont ils interagissent entre eux et avec leur milieu.

Si environ 1,8 million d'espèces différentes ont été recensées, la planète en compterait de 5 à 100 millions. Mais du fait de l'activité humaine (destruction des milieux naturels, surexploitation de certaines espèces, braconnage...), la moitié des espèces vivantes pourraient disparaître d'ici un siècle. Selon certains chercheurs, la faune terrestre serait en train de subir sa sixième extinction de masse, la dernière s'étant produit lors de... la disparition des dinosaures, il y a 66 millions d'années!

Du fait de l'interaction entre tous les organismes, la disparition massive d'un élément de l'écosystème a toujours des conséquences lourdes. Ainsi, la disparition des abeilles met par exemple en danger leur rôle de pollinisateurs des plantes qui est à la base de la nourriture de toute la planète!

■ Diminution des ressources naturelles

Depuis plusieurs décennies, l'humanité est confrontée à une diminution des ressources naturelles. Du fait de nos besoins croissants en énergie, les énergies fossiles et certains métaux rares utilisés dans l'électronique s'épuisent (lithium, cobalt, palladium...).

Et ce sont aussi 13 millions d'hectares de forêts qui disparaissent chaque année du fait de la surexploitation du bois et de l'augmentation des surfaces agricoles.

Quant à l'eau, elle devient une ressource de plus en plus rare, notamment dans certains endroits de la planète en proie aux sécheresses croissantes causées par le réchauffement climatique. Car même si l'eau recouvre les 3/4 de la surface de la planète, moins de 1 % de cette eau peut être utilisée directement par les humains. Conséquence : 2 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. C'est la première cause de mortalité dans le monde.

La rareté des ressources environnementales, et notamment de l'eau, risque également d'engendrer des conflits géopolitiques et des flux migratoires importants dans les années à venir.

LE RÔLE DU GIEC

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), créé en 1988 à la demande du G7 est chapeauté par 2 instances de l'ONU. Son objectif : offrir aux décideurs politiques un aperçu de ce que la communauté scientifique comprend à propos des changements climatiques. Le GIEC publie des rapports réguliers, mais il ne dit pas aux gouvernements que faire.

■ Catastrophes naturelles

Tempêtes, sécheresses, inondations... la planète est aussi le siège d'un nombre croissant de catastrophes naturelles. Elles ont des répercussions économiques importantes et peuvent engendrer des désastres humanitaires : destructions de lieux d'habitation et de moyens de survivance, déplacements de population...

Du fait du changement climatique, les risques environnementaux sont en augmentation. À cause de l'élévation du niveau des mers, liée au réchauffement de la planète, 23 millions de personnes supplémentaires pourraient subir des inondations côtières dans le monde d'ici 30 ans, selon une étude publiée dans la revue Scientific Reports.

Témoignage Greta Thunberg, activiste environnementale

Résoudre la crise climatique est le défi le plus important et le plus ambitieux que les Homo sapiens ont eu à affronter. La solution est pourtant si simple que même un enfant pourrait la comprendre. Il faut arrêter nos émissions de carbone. (...)

Nous devons garder les combustibles fossiles dans le sol et nous devons mettre l'accent sur l'équité. Et si les solutions au sein du système sont si impossibles à trouver, nous devrions peut-être changer le système lui-même.

L'élévation du niveau de la mer pourrait ainsi impacter 4 % de la population mondiale. Parmi les régions les plus touchées figurent le Bengale occidental, le Gujarat en Inde, le sud-est de la Chine, certains États américains, le Royaume-Uni ou le nord de la France.

■ Pollution de l'eau, de l'air, des sols

Pesticides dans la terre, particules fines dans l'air, plastique dans les océans, déchets électroniques, radioactifs... notre environnement est de plus en plus pollué. Cette situation engendre des problèmes sanitaires (développement de maladies respiratoires et de cancers) et menace la biodiversité.

Un exemple : de plus en plus de microparticules de plastique se retrouvent dans les océans. Elles sont ingérées par les poissons, coquillages et crustacés qui finissent dans nos assiettes sans que nous en soyons informés ni que ne soient mesurées les conséquences de cette situation sur notre santé.

LA CONFÉRENCE DES PARTIES (COP)

La Conférence des parties (COP) ou Conférences des États signataires est l'organe décisionnel en charge de contrôler la CCNUCC. Elle regroupe les États qui ont signé la Convention et se réunit chaque année depuis 1995, date de la première Cop qui s'est tenue à Berlin. La prochaine Cop, la Cop 26 se déroulera à Glasgow, en Écosse, en 2021 (elle a été reportée du fait de l'épidémie de coronavirus).

La prise de conscience écologique ■ ■ ■ ■

Dans les années 1960, l'environnement devient une préoccupation mondiale. Le 2 avril 1970, le premier jour de la Terre est instauré par le sénateur américain Gaylord Nelson. En 1971, un ministère de l'Environnement est instauré en France.

■ Les sommets de la Terre

Une première conférence des Nations unies pour l'environnement est organisée à Stockholm, en Suède, en 1972. Elle est suivie par d'autres « sommets de la Terre » qui se tiennent chaque décennie dans un pays différent : à Nairobi, au Kenya, en 1982, à Rio de Janeiro, au Brésil en 1992, à Johannesburg, en Australie, en 2002... Y sont évoquées les solutions pour lutter contre la pollution, le trou dans la couche d'ozone ou l'épuisement des ressources.

■ La conférence de Rio

La Conférence de Rio de Janeiro en 1992 marque un tournant. Au cours de ce sommet, 154 pays signent la Convention sur la diversité biologique et la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le concept de développement durable devient un leitmotiv : la croissance économique doit tenir compte de l'impact environnemental et social pour garantir aux générations futures une planète vivable.

■ Le protocole de Kyoto et l'accord de Paris

En 1997, une Cop se tient à Kyoto, au Japon. Un protocole international est signé. Il prévoit que les

États signataires prennent des mesures pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. Entré en vigueur en 2005, il a cependant un impact limité. En effet, plusieurs pays parmi les plus pollueurs comme les États-Unis et la Chine n'ont pas ratifié le protocole et ne sont donc pas tenus de respecter ses engagements.

En décembre 2015, une Cop est organisée à Paris. Elle prévoit que le réchauffement climatique ne dépasse pas les 2°C d'ici 2100. L'objectif est de limiter le réchauffement en dessous des 1,5°C. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), pour tenir cet objectif, les émissions de gaz à effet de serre devront diminuer de 40 à 70 % d'ici 2050.

LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Fin 2019, une Convention citoyenne pour le climat est constituée en France. Elle rassemble 150 personnes tirées au sort et chargées de proposer des mesures pour lutter contre le réchauffement climatique. Parmi celles-ci, la suppression des vols intérieurs quand le même trajet en train dure moins de 2h30, la création d'un outil permettant à chacun d'évaluer l'impact sur le climat de ce qu'il mange ou consomme, la mise en place d'une taxe sur les produits ultra transformés ou une TVA (taxe sur la valeur ajoutée) à 5,5 % pour les billets de train.

www.conventioncitoyennepourleclimat.fr

Comprendre

Qu'est-ce que la transition écologique ?

La transition écologique implique de passer d'un système de production énergivore et polluant à un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

■ Les axes de changement

Le concept de transition écologique a été élaboré par le britannique Rob Hopkins. En 2005, cet enseignant en permaculture fait de Totnes, son lieu de résidence au Royaume-Uni, la première ville en transition, prémices d'un mouvement qui va rapidement devenir international.

L'objectif est de créer des territoires durables, de limiter le gaspillage et les émissions de carbone tout en réduisant les inégalités sociales et environnementales.

La transition écologique implique une transformation profonde de la société et impacte plusieurs domaines :

- **Agriculture** : développement de l'agriculture biologique ou raisonnée, qui n'utilise pas ou peu de pesticides, développement de la permaculture qui tient compte de la biodiversité.
- **Énergie** : promotion de l'efficacité énergétique (par exemple, par des logements mieux isolés), réduction de la consommation d'énergie (sobriété énergétique) et développement d'énergies renouvelables.

- **Transport** : utilisation de modes de transport moins polluants : vélo, train, métro, tramway, covoiturage...
- **Déploiement des énergies renouvelables dans les transports** : voitures hybrides ou électriques, avions fonctionnant à l'hydrogène, bateaux utilisant du gaz naturel liquéfié (GNL), etc.
- **Industrie** : limitation des polluants, utilisation de ressources durables et d'énergie renouvelable, recyclage et lutte contre l'obsolescence programmée, sobriété numérique (le numérique est actuellement responsable de 4 % des émissions de gaz à effet de serre, dues à la fabrication des équipements et à leur utilisation).
- **Protection de la biodiversité et des espèces menacées** : limitation de la déforestation et de l'expansion agricole, lutte contre le braconnage et la chasse, actions de sensibilisation et d'information auprès des populations...

Un enjeu complexe

Si la nécessité de mener à bien la transition écologique est de plus en plus communément acceptée, elle fait face à des réticences. L'exigence de changement se heurte à divers obstacles.

■ « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs »

Cette phrase prononcée par Jacques Chirac en 2002 au 4^e Sommet de la Terre illustre bien la difficulté d'insuffler une réelle implication de tous les acteurs.

Au vu des données scientifiques, il est urgent de mener à bien la transition écologique au niveau mondial. L'enjeu est de taille car il en va finalement de la préservation de la vie sur terre. Pourtant, l'exigence de mettre en place un système de production et de consommation respectueux de l'Homme et de l'environnement se heurte à des intérêts souvent court-termistes qui se caractérisent par la recherche de

profits rapides sans tenir compte des conséquences pour le futur.

Le système capitaliste occidental est fondé sur la croissance productive, la consommation, la loi du marché, la libre concurrence, la mondialisation. Longtemps l'environnement n'était pas prioritaire.

Certains mettent également en doute l'impact de l'Homme sur le réchauffement climatique. Ils sont climatosceptiques et contestent les avis des scientifiques et du Giec pour qui la responsabilité de l'activité humaine sur le dérèglement climatique est pourtant clairement établie.

■ Réformer le système en profondeur

Il n'est pas simple de réformer le système, de changer les habitudes, tant au niveau des consommateurs que des industriels. Le changement prend du temps. Fabriquer une voiture ou un avion moins polluant exige de l'investissement et de la R&D (recherche et développement).

Face à la concurrence internationale, les entreprises rechignent parfois à réduire leur impact environnemental, d'autant plus que les normes et les règles ne sont pas les mêmes dans chaque pays.

Les lobbies font pression sur les décideurs politiques des États et des organisations internationales pour réduire les exigences en matière de transition écologique.

Néanmoins, de plus en plus d'individus adhèrent à l'idée de réduire l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Et sous l'impulsion de l'opinion

publique, des organismes non gouvernementaux et des associations, les États et les instances supranationales comme l'Organisation des Nations unies et ses agences ou l'Union européenne émettent de plus en plus de mesures allant dans ce sens.

Un exemple : depuis janvier 2020, l'Organisation maritime internationale impose aux navires de réduire leurs émissions d'oxydes de soufre. Le plafond autorisé est passé de 3,5 % à 0,5 %.

LA CAUSE ANIMALE

De plus en plus de personnes sont attentives au bien-être des animaux. L'élevage intensif, l'expérimentation animale, les pratiques de certains abattoirs sont régulièrement pointées du doigt. Le nombre de végétariens, qui ont abandonné la viande et le poisson de leur régime alimentaire est en progression. Certains vont plus loin, ils deviennent végétaliens et choisissent de ne plus consommer aucun produit animal (comme le lait, le fromage, le miel ou les œufs) pour lutter contre toute exploitation de l'animal par l'homme.

P articiper

S'informer pour comprendre et agir ■ ■ ■ ■

Face à cet enjeu complexe, il est donc important de s'informer sur des sources fiables. Sur Internet, divers sites proposent des ressources pour comprendre les enjeux du changement climatique et découvrir les moyens d'agir.

■ S'informer sur l'écologie

L'Agence de la transition écologique, anciennement appelée Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a créé un site spécialement conçu pour les collégiens, lycéens et étudiants, sur l'écologie. Il contient des dossiers thématiques, des ressources multimédia, des actualités...

www.mtaterre.fr

■ Infos climat par la Nasa

Sur son site dédié au climat, la Nasa, agence spatiale américaine, propose de visualiser l'impact du changement climatique dans différentes régions du monde grâce à des images aériennes. En faisant glisser le curseur de gauche à droite de l'image, on découvre les conséquences du réchauffement cli-

matique dans l'Arctique, sur le fleuve Mississippi, l'impact de la déforestation en Argentine...

<https://climate.nasa.gov/images-of-change>

■ Autres ressources

Le site d'information notre-planète.info propose des dossiers sur les problématiques environnementales, des actualités sur l'état de la planète, des bases de données et statistiques.

www.notre-planete.info

Le ministère de la Transition écologique et solidaire présente sur son site les politiques publiques menées en France en faveur du développement durable et de l'environnement.

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Contribuer à l'amélioration de l'état de la planète ■ ■ ■ ■

Chacun peut agir au quotidien en adoptant des gestes simples ou aller plus loin en soutenant une association.

■ Réduire l'empreinte écologique

Pour réduire son empreinte écologique (ou empreinte carbone) il faut faire évoluer ses habitudes et son mode de vie. Ce concept nous aide à comprendre l'impact de ce que nous consommons sur l'environnement. C'est un outil qui permet de mesurer la quantité de surface terrestre nécessaire pour produire ce que nous consommons, qu'il s'agisse de biens (vêtements, ordinateur, voiture...) ou de services (voyages, loisirs...) et absorber les déchets induits par ces activités.

Le site suisse de l'association WWF (World wild fund) propose un quiz pour calculer son empreinte carbone.

www.wwf.ch rubrique Vie durable

JOUR DU DÉPASSEMENT DE LA TERRE

Le jour du dépassement de la Terre marque chaque année le moment où l'humanité a consommé toutes les ressources que peut produire la planète. En 2020, celui-ci a eu lieu le 22 août. Ce qui signifie que le monde consomme l'équivalent d'1,6 planète, même en plein confinement !

■ Adopter les bons gestes

Pour réduire son impact écologique, il existe des gestes simples à mettre en pratique au quotidien.

Trier ses déchets (plastique, carton, compost, tout venant...) fait partie des bons réflexes à adopter car certains produits peuvent être recyclés, transformés puis réutilisés.

Économiser l'eau : ne pas laisser le robinet ouvert quand on se lave les dents, privilégier les douches et limiter les bains...

Réduire sa consommation d'électricité : penser à éteindre les lumières, à débrancher les chargeurs des prises, éviter de laisser les appareils en veille, acheter des équipements à basse consommation...

Lutter contre le gaspillage alimentaire en préparant des plats avec les restes, en congelant...

Utiliser des modes de transport moins polluants comme le vélo, le métro, le train ou le covoiturage.

Privilégier l'achat en vrac pour éviter de produire des déchets issus des emballages.

Acheter des produits locaux, des fruits et légumes de saison...

Miser sur les objets ou vêtements de seconde main et réfléchir à sa façon de consommer en ayant conscience de l'impact écologique de son achat. Par exemple, si j'ai un smartphone qui fonctionne, est-il nécessaire de le changer ?

Plus d'exemples de bons réflexes à adopter à la maison, au collège, lors de loisirs sur le site M ta Terre.

www.mtaterre.fr/bons-reflexes

MISSION 1.5°, UN JEU SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'organisation des nations unies (ONU) a créé Mission 1.5°. L'objectif est que chaque joueur décide des mesures qui doivent être prises dans son pays pour maintenir le réchauffement climatique en deçà des 1,5°C. Pour cela, il donne son avis sur les décisions à mettre en œuvre dans divers secteurs : transports, exploitation agricole, énergie, protection des personnes...

<https://mission1point5.org>

■ S'engager dans une association

Pour soutenir une association qui œuvre pour la planète, diverses formules s'offrent à vous. Vous pouvez adhérer, devenir bénévole, faire un service civique, vous engager en tant que volontaire.

> Cf. dossier *Volontariat et bénévolat n°5.61*.

Il existe de nombreuses associations qui œuvrent pour la biodiversité, la préservation des espèces menacées, des ressources naturelles, des océans, des forêts...

Vous pouvez nettoyer les plages avec Sea Shepherd, participer à des actions de Greenpeace, vous engagez auprès de l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas), du WWF ou de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), soutenir Les Amis de la Terre, le Mouvement Colibris, Zero waste France...

Pensez aussi aux juniors associations spécialisées dans l'environnement :

<https://juniorassociation.org/environnement>

Le site J'agis pour la nature peut vous aider à trouver un service civique en lien avec la protection de la biodiversité :

<https://jagispourlanature.org/agir-en-service-civique>

- > Pour les associations de défense de l'environnement, voir liste 2 du carnet d'adresses.
- > Pour les association de défense des animaux, voir liste 3 du carnet d'adresses.

DEVENEZ ÉCO-DÉLÉGUÉ

Depuis la rentrée 2019, si vous êtes collégien ou lycéen, vous pouvez devenir éco-délégué.

Le rôle de ces ambassadeurs de l'environnement est de promouvoir le développement durable auprès de leurs camarades en les incitant à avoir une attitude plus écologique (éteindre la lumière, vérifier que les radiateurs sont bien réglés...).

Les éco-délégués proposent des actions pour rendre leur classe et/ou leur établissement plus respectueux de l'environnement (projets en faveur de la biodiversité, lutte contre le gaspillage, recyclage...).

www.education.gouv.fr

573 KG DE DÉCHETS ANNUELS PAR PERSONNE

Selon l'Ademe, nous jetons 573 kg de déchets par an et par personne dont près de la moitié d'ordures ménagères, 19 % de matériaux recyclables et 13 % de déchets verts. La quantité de déchets que nous produisons a doublé en 40 ans.

■ En faire son métier

Enfin, vous pouvez décider de vous engager plus durablement pour la transition écologique, en choisissant un métier vert ou une profession en lien avec la défense de l'environnement et de la biodiversité. Ils sont nombreux : climatologue, biologiste, géologue, conseiller en environnement, journaliste spécialisé, technicien de tri, spécialiste des énergies renouvelables, de la gestion des déchets...

- > Cf. dossiers *Les métiers de l'environnement et du développement durable n°2.143*; *Les métiers de la sauvegarde de la flore et de la faune n°2.142*; *Les métiers de l'eau n°2.1431*; *Les métiers de la gestion des déchets n°2.1432*.

Carnet d'adresses

Liste 1	
Sites de référence	p. 8
Liste 2	
Associations de défense de l'environnement	p. 8
Liste 3	
Associations de défense des animaux	p. 9

■ LISTE 1

Sites de référence

<https://biodiversitoustousvivants.fr>
Édité par : ministère de la Transition écologique et Office français de la biodiversité (OFB)
Sur le site : Informations et actualités sur la biodiversité. Présentation du "Plan biodiversité pour la France métropolitaine et l'Outre-mer", des écosystèmes français et des actions pour les protéger. Articles, quiz, vidéos, brochures pédagogiques.

<https://ec.europa.eu/clima>
Édité par : Commission européenne
Sur le site : actions de l'Union européenne pour le climat, informations sur les causes et conséquences du changement climatique. Rubrique "Citizens" avec quiz, conseils, jeux, publications.

<http://generation-climat>
Édité par : Fondation pour la nature et l'Homme
Sur le site : présentation du programme de financement pour les 15-35 ans porteurs d'un projet solidaire de lutte contre le dérèglement climatique. Outils pédagogiques, fiches pratiques, témoignages, carte des acteurs locaux.

<https://longuevieauxobjets>
Édité par : Agence de la transition écologique (Ademe)
Sur le site : annuaire des structures permettant d'allonger la durée de vie des objets par la réparation, la revente, la location, l'achat d'occasion... Vidéos, guides pratiques et fiches pratiques, infographies pour consommer autrement.

<https://reporterre.net>
Édité par : Association pour une presse indépendante, libre et écologique (La Pile)
Sur le site : actualités, enquêtes, entretiens, reportages et dossiers sur l'écologie et les alternatives possibles.

<https://riendeneuf.org>
Édité par : Zero Waste France
Sur le site : moteur de recherche pour trouver des alternatives à l'achat neuf, chiffres-clés de l'impact de la production d'objets neufs sur la planète (matières premières utilisées, empreinte carbone), articles, témoignages. Le défi « Rien de neuf » vise à préserver les ressources de la planète.

www.goodplanet.org/fr
Édité par : Fondation GoodPlanet
Sur le site : présentation des programmes de la fondation en faveur de l'écologie et du vivre ensemble. Sensibilisation par des expositions, ateliers, projections, actions de médiations pour les groupes. Pour devenir "Good/Bénévole" : voir en bas de la page d'accueil.

www.graine-idf.org
Édité par : Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement en Ile-de-France - GRAINE Ile-de-France
Sur le site : informations sur l'éducation à l'environnement, ressources et outils pédagogiques. Fiches métiers et formations diplômantes, annuaire des structures du réseau.

www.unenvironment.org/fr
Édité par : Organisation des Nations unies (Onu)
Sur le site : actualités, vidéos, communiqués de presse et déclarations concernant la protection de l'environnement, du changement climatique à l'économie verte, en passant par l'enseignement, la formation et la technologie. Certaines rubriques sont en Anglais.

www.woof.fr
Édité par : WWOOF France
Sur le site : présentation du mouvement WWOOFing (aider des hôtes qui ont des fermes biologiques contre le gîte et le couvert) et annuaire des hôtes de WWOOFers en France.

■ Liste 2

Associations de défense de l'environnement

Ces associations et fédérations agissent pour la protection de la nature. Liste non exhaustive.

www.aspas-nature.org
Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas)
La Plaine
26400 Crest
Tél : 04 75 25 10 00
Protéger la faune sauvage, préserver le patrimoine naturel, défendre les droits des usagers de la nature. Informer, sensibiliser et mobiliser par un magazine, des expositions, des diaporamas, des guides et des brochures. Créer des Réserves de Vie Sauvage.

Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)
Association nationale de défense des consommateurs et usagers - Siège social
59 boulevard Exelmans
75016 Paris
Tél : 01 56 54 32 10
www.clcv.org
www.lepointurlatable.fr
414 points d'accueil CLCV en France. Réseau de près de 360 association Informer et donner des conseils pratiques sur tous les domaines de la consommation, défendre l'intérêt des consommateurs et usagers, mener des actions en justice. Faire évoluer les modes de production et de distribution pour une consommation éco-citoyenne.

Fédération Connaitre et protéger la nature (Fédération CPN)
43 Grande Rue
08430 Poix-Terron
Champagne-Ardenne
Tél : 03 24 22 54 55
www.fcpn.org
Plus de 500 clubs et familles nature en France, en Europe et en Afrique. Apprendre à connaître la nature et à la protéger grâce à des outils ludiques et pédagogiques. Bénévoles recherché.e.s pour aider à la réalisation de ces outils, communiquer, initier des activités...

Fédération des parcs naturels régionaux de France
9 rue Christiani
75018 Paris
Tél : 01 44 90 86 20
www.parcs-naturels-regionaux.fr
53 parcs naturels régionaux Protéger et gérer le patrimoine naturel, culturel et paysager. Aménager le territoire, et en assurer le développement économique et social. Accueillir, éduquer et informer. Offres de services civiques et de bénévolat : onglet Actualités, rubrique Offres d'emploi.

France nature environnement (FNE)
Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement
81-83 boulevard Port-Royal
75013 Paris
Tél : 01 44 08 02 50
www.fne.asso.fr
3500 associations affiliées représentées par 57 organisations membres, sur tout le territoire français. Protéger la nature et l'environnement : stopper l'érosion de la biodiversité et la surexploitation des ressources, protéger l'homme et participer à la vie démocratique, pour changer de modèle de déve-

loppement. Organiser des actions d'écovolontariat, des inventaires de la faune et de la flore, l'animation de stands, la veille sur les textes administratifs...

Greenpeace France
Siège social
13 rue d'Enghien
75010 Paris
Tél : 01 80 96 96 96
www.greenpeace.fr
30 groupes locaux sur tout le territoire
Produire des campagnes et des actions pour protéger l'environnement, la biodiversité, les droits des autochtones et pour promouvoir la paix. Possibilité de bénévolat au siège de l'association et/ou au sein d'un groupe local.

J'agis pour la nature
À l'initiative de la fondation pour la nature et l'Homme (FNH)
Fondation pour la nature et l'Homme (FNH)
6 rue de l'Est
Fondation pour la nature et l'Homme (FNH)
92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 41 22 10 70
Réseau de structures d'accueil de bénévoles réparties dans toute la France.
Proposer des missions ludiques et pédagogiques pour protéger la biodiversité. Informer sur les événements et les actions liés au « bénévolat nature ».

Les Amis de la Terre France
Siège
47 avenue Pasteur
Mundo M
93100 Montreuil
Tél : 01 48 51 32 22
www.amisdelaterre.org
29 groupes locaux, 7 groupes affiliés. Intégrer les dimensions économiques, sociales et politiques dans la résolution des problèmes environnementaux. Prendre en compte les réalités locales, nationales et internationales.

Réseau École et Nature
164 rue des Albatros
34000 Montpellier
Tél : 09 82 56 39 51
Développer l'éducation à l'environnement en favorisant les relations entre les acteurs, en créant des outils et mutualisant les ressources. Publier un catalogue des séjours et chantiers organisés par les associations membres.

Société nationale de protection de la nature (SNPN)

44 rue d'Alésia
Siège
75014 Paris
Tél : 01 43 20 15 39
www.snpn.com
2 réserves naturelles nationales, celle de Camargue et celle du lac de Grand-Lieu.
Protéger les espèces et les espaces sauvages. Entretien des infrastructures qui accueillent le public et protègent les milieux naturels. Bénévoles recherchés pour ces activités ainsi que pour des tâches liées à l'édition et à la communication.

Teragir

115 rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris
Tél : 01 45 49 40 50
www.teragir.org
Agir pour l'éducation à l'environnement par des programmes d'action pour partager de façon plus lucide et responsable l'environnement et ses ressources.

Union touristique Les Amis de la nature

Fédération française
47 avenue Pasteur
c/o Mundo Montreuil
93100 Montreuil
Tél : 01 46 27 53 56
www.amis-nature.org
100 associations locales.
Préserver l'environnement et les milieux de vie, œuvrer pour la paix et le rapprochement des peuples, lutter pour les droits sociaux et démocratiques de tous. Mettre en œuvre un tourisme socialement responsable et respectueux de cadre de vie des populations.

WWF France

Fonds mondial pour la nature France
- Siège social
35-37 rue Baudin
Siège social
93310 Le Pré-Saint-Gervais
Tél : 01 71 86 40 60
www.wwf.fr
3 bureaux à Lyon, à Marseille et au Pré-Saint-Gervais. 2 antennes à Cayenne et à Nouméa.
Protéger la vie sauvage et les milieux naturels, militer pour des systèmes alimentaires durables et respectueux de la santé, lutter pour diminuer les pollutions et les gaspillages.

Zero Waste France

1 passage Emma Calvé
75012 Paris
www.zerowastefrance.org
Informé sur les enjeux de la gestion des déchets et du gaspillage et promouvoir des alternatives réutilisables à tous les niveaux de la vie quotidienne. Mooc « Zéro déchet », défi « Rien de neuf », opération « Mon commerçant zéro déchet », enquêtes, guides, fiches pratiques.

Annuaire des entrepreneurs agissant pour la réduction des déchets et liens utiles.

Liste 3**Associations de défense des animaux**

Ces associations et fédérations nationales protègent et défendent les animaux et leurs cadres de vie. Liste non exhaustive.

Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas)

La Plaine
26400 Crest
Tél : 04 75 25 10 00
www.aspas-nature.org
Protéger la faune sauvage, préserver le patrimoine naturel, défendre les droits des usagers de la nature. Informer, sensibiliser et mobiliser par un magazine, des expositions, des diaporamas, des guides et des brochures. Créer des Réserves de Vie Sauvage.

Fédération Connaître et protéger la nature (Fédération CPN)

43 Grande Rue
08430 Poix-Terron
Champagne-Ardenne
Tél : 03 24 22 54 55
www.fcpn.org
Plus de 500 clubs et familles nature en France, en Europe et en Afrique. Apprendre à connaître la nature et à la protéger grâce à des outils ludiques et pédagogiques. Bénévoles recherchés pour aider à la réalisation de ces outils, communiquer, initier des activités...

Fondation François Sommer - Fondation internationale pour la gestion de la faune (FFS-IGF)

Branche internationale du Pôle nature de FFS
60 rue des Archives
75003 Paris
Tél : 01 53 01 92 40
Aider les pays en développement à conserver la faune sauvage et ses habitats, sauvegarder le patrimoine naturel mondial, participer au développement durable.

La fondation droit animal, éthique et sciences (LFDA)

Siège social
39 rue Claude Bernard
75005 Paris
Tél : 01 47 07 98 99
www.fondation-droit-animal.org
Lutter contre la disparition des espèces animales vivant à l'état de liberté, garantir le bien-être, la santé et la sécurité de tous les animaux,

domestiques ou sauvages détenus ou utilisés par l'homme. Informer et former sur la connaissance et le respect de la vie animale. Agir au niveau législatif.

Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (Oaba)

10 place Léon Blum
75011 Paris
Tél : 01 43 79 46 46
www.oaba.fr
Défendre les animaux de consommation, de l'élevage à l'abattoir : contrôler les conditions d'abattage, sauver les animaux retirés à leur éleveur pour mauvais traitements et les placer dans des fermes partenaires.

Société nationale de défense des animaux (SNDA)

80 boulevard de Reuilly
75012 Paris
Tél : 01 44 75 37 65
www.snda.asso.fr
Faire évoluer la condition des animaux (de compagnie, d'élevage, d'expérimentation, de divertissement et sauvages) dans les domaines politiques et juridiques en apportant une expertise. Accompagner des organisations de protection animale reconnues dans ce domaine et celui de la préservation de la biodiversité.

Société protectrice des animaux (SPA)

39 boulevard Berthier
75017 Paris
Tél : 01 43 80 40 66
www.la-spa.fr
Refuges, maisons, dispensaires et délégations dans toute la France. Lutter contre l'abandon et les trafics d'animaux, contre la stérilisation et contre toute forme de souffrance animale : corrida, élevage pour la fourrure, expérimentation, abattage sans étourdissement, animaux sauvages dans les cirques.

Welfarm - Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)

Siège social
176 avenue André Malraux
57000 Metz
Tél : 03 87 36 46 05
Encourager les acteurs de la filière élevage et viande qui améliorent le bien-être des animaux en élevage. Diffuser les connaissances scientifiques sur les animaux de ferme surtout auprès du public scolaire. Faire évoluer la réglementation qui protège les animaux. Soigner et héberger les animaux d'élevage victimes de mauvais traitements.

WWF France

Fonds mondial pour la nature France
- Siège social
35-37 rue Baudin
Siège social
93310 Le Pré-Saint-Gervais
Tél : 01 71 86 40 60
www.wwf.fr
3 bureaux à Lyon, à Marseille et au Pré-Saint-Gervais. 2 antennes à Cayenne et à Nouméa.
Protéger la vie sauvage et les milieux naturels, militer pour des systèmes alimentaires durables et respectueux de la santé, lutter pour diminuer les pollutions et les gaspillages.



www.cidj.com
rubrique réseau JJ

Plus de 1500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.